

BCA

Kigali, le 4/02/1989.

Objet: Rapport de Mission sur
19e Session de la Conféren-
ce des Ministres de la
Jeunesse et des Sports des
Pays d'Expression Française.

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

S/C de Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif

K I G A L I



Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre
Excellence le Rapport de Mission de la Délégation Rwandaise que je viens
de conduire à NDJAMENA (Tchad) à l'occasion de la XIXe session de la
Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'expres-
sion Française. Tenue dans la Capitale tchadienne du 18 au 19 janvier 1989,
cette rencontre avait été précédée par une réunion des experts du 11 au
15 janvier 1989. Ces techniciens avaient pour tâche la préparation des
dossiers à soumettre à la session ministérielle.

La délégation rwandaise partie de Kigali
le 13 janvier et arrivée à NDJAMENA le 15 janvier n'a pas pu participer à
tous les travaux des experts mais elle a fait entendre sa voix le jour de
la clôture de leurs travaux en insistant particulièrement sur l'importance
des projets soumis par notre Pays au financement de la CONFEJES.

De même à la conférence ministérielle,
notre délégation a présenté une communication relative à la position
rwandaise sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.
Elle est reprise en annexe du présent Rapport.

.../...

Parmi les sujets intéressant plus particulièrement notre Pays, il importe de reprendre les éléments ci-après :

- Le programme d'activités 1989. Il s'agit de projets et d'opérations de développement à réaliser sur financement de la CONFÉJES avec le concours des pays et organismes de coopération de la famille francophone en faveur des pays en développement, membres de la CONFÉJES. Ces actions sont exécutées soit dans le cadre national, soit dans le cadre régional ou international.

En ce qui concerne le Rwanda, les projets programmés pour 1989 en sa faveur sont les suivants :

1° - Séminaire des responsables de la Jeunesse dans le cadre de la CEPGL. Etant le troisième à organiser au niveau de la sous-région des pays des Grands Lacs, ce colloque a pour objectifs les échanges d'expériences et d'informations entre le Rwanda, le Burundi et le Zaïre en matière de promotion de la Jeunesse ainsi qu'une amorce de coopération entre les trois pays membres de la CEPGL. La rencontre programmée à KIGALI pour le mois d'Avril 1989 réunira une trentaine de cadres nationaux et régionaux de la Jeunesse de ces trois pays.

2° - La promotion de l'entrepreneuriat des Jeunes. Ce projet initié lors de la 18^e Session de la CONFÉJES au QUEBEC existe au Canada depuis quelques années. Intéressant surtout les jeunes lauréats de l'enseignement professionnel du secondaire et du supérieur, il vise à orienter les jeunes vers la création de leurs propres entreprises. Au cours de la présente session, la Conférence a décidé d'expérimenter ce programme dans trois pays africains à savoir le Sénégal, le Rwanda et l'Ile Maurice. Sur financement du Canada/Québec, de l'ACCT et de la Communauté Française de Belgique, des fonds de démarrage seront alloués aux jeunes regroupés dans un club entrepreneuriat en vue de créer leurs propres entreprises. En ce qui concerne notre pays, il est envisagé d'organiser à Kigali un séminaire de réflexions sur ce projet dans le cadre de la CONFÉJES. Cette rencontre devrait coïncider avec le lancement des premiers clubs entrepreneuriat des jeunes.

Le Québec envisage de son côté de soutenir ce projet en collaboration avec les trois pays africains impliqués dans le programme.

3° - Poursuite du programme d'intégration de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans l'Ecole Primaire. Ce projet avait été financé dans le cadre du programme CONFEJES de 1988. Il va se poursuivre au cours de l'année. Il est prévu également une évaluation à la fin de l'actuelle phase ^{de} deux experts pris en charge par le Québec.

4° - Stage de perfectionnement des Agents administratifs des fédérations sportives nationales dans le cadre de la CEPGL. Ce stage se tiendra au BURUNDI et regroupera des agents des fédérations sportives rwandaises, zaïroises et burundaises.

En plus de ces projets, la délégation rwandaise a reçu des assurances de bénéficier d'un plus grand nombre de bourses financées par le Canada en matière d'EPS. Par ailleurs, un effort supplémentaire sera consacré à l'octroi de bourses de formation des cadres de la jeunesse notamment des conseillers et d'inspecteurs de la Jeunesse. Notre délégation dans son intervention a insisté particulièrement sur la formation des formateurs notamment en vue d'améliorer le niveau d'encadrement de notre jeunesse et de la pratique sportive.

Un autre sujet important qui a fait l'objet d'examen approfondi est celui portant sur les jeux de la Francophonie prévus au Maroc (Casblance et Rabat) du 8 au 22 Juillet 1989.

Il convient de rappeler que l'organisation de ces premiers jeux a été décidée par le dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Pays ayant en commun l'usage du français tenu au Québec. Ce programme avait été confié à la CONFEJES qui a créé un Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF) dont le Rwanda est membre en tant que l'un de 2 représentants de la zone 4 (Afrique Centrale). Ce Comité dirigé par le Président en exercice de la CONFEJES doit travailler en étroite collaboration avec le Comité National marocain des jeux de la Francophonie.

Au cours de la présente session, les participants ont fait le point sur les préparatifs pour constater que toutes les dispositions de leur organisation étaient déjà en place. Vingt huit pays dont le Rwanda ont confirmé leur participation.

Pour finaliser le dossier, la présidence du Comité a été renforcée par la désignation de deux vice-présidents supplémentaires à savoir le Ministre d'Etat Canadien à la Jeunesse, Ministre de la condition physique et du sport amateur et le secrétaire d'Etat français à la jeunesse et aux sports. La participation de la France et du Canada est en effet jugée utile pour aider à trouver des solutions à certains problèmes notamment de transport et de couverture de ces jeux par les mass-medias.

Le rapport ci-annexé reprend en détail tous les autres éléments les plus importants dégagés de la session. En tout état de cause, il est à noter que la conférence s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré les problèmes de reconstruction du Tchad qui a souffert gravement de la guerre. La bonne préparation des travaux et le sérieux des débats ont permis d'aboutir à des conclusions très satisfaisantes en matière de coopération et d'échanges d'idées entre les pays membres.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération et de mon très profond respect.

Narcisse MUNYAMBARAGA

Directeur Général de la Jeunesse
et Chef de la Délégation.-

C.P.I. à :

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.

K I G A L I

- Monsieur le Ministre

.....(Tous)

K I G A L I



RAPPORT DE MISSION

Objet: XIXe SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION
FRANCAISE (CONFEJES).

I. Introduction.

Du 18 au 19 Janvier 1989 s'est tenue à
NDJAMENA (Tchad) la 19e Session Ordinaire de la CONFEJES. Elle
avait été précédée par une réunion des experts dans cette même ville
du 11 au 15 janvier en vue de préparer les travaux des Ministres de
la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française.
Le Rwanda était représenté à cette rencontre par : Monsieur
MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse et Chef de
la délégation et Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports,
Membre de la délégation.

Partie de Kigali le 13 janvier 1989 et arrivée à
NDJAMENA le 15 janvier 1989 jour de la clôture des travaux des experts,
la délégation rwandaise n'a pas pu participé à tous les débats des
experts. Néanmoins, elle est arrivée à temps pour expliquer les projets
soumis par notre pays à la CONFEJES avant la session ministérielle.

II. Déroulement des travaux et résumé des débats.

A l'ordre du jour de la Session ministérielle
étaient inscrits les points suivants:

- 1° - Formation du bureau
- 2° - Communications des Ministres et Chefs de délégation
- 3° - Accueil des prochaines sessions
- 4° - Alimentation du Fonds Commun
- 5° - Nomination au Secrétariat Général de la CONFEJES
- 6° - Coopération avec des organismes internationaux à savoir :
 - Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.)
 - Conseil Supérieur du Sport Africain (C.S.S.A.)
 - UNESCO
 - Commission ministérielle de la Jeunesse et des Sports
de la CEDEAO.

- 7° - La CONFEJES et le sommet de la Francophonie
- 8° - Compte rendu des activités du Secrétariat Général
- 9° - Programme des bourses canadiennes.
- 10° - Rapport de la Commission Consultative (élargie) sur la formation des cadres supérieurs
- 11° - Mise en oeuvre du projet entreprenariat
- 12° - Plan triennal jeunesse
- 13° - Thème d'étude n° 1 : Mécanismes d'appui à l'insertion des jeunes dans les circuits de production : le groupement d'intérêt économique
- 14° - Thème d'étude n° 2 : Problématique du sport d'élite dans les pays en développement
- 15° - Choix des thèmes d'études de la XXe Session
- 16° - Programme d'activités 1989
- 17° - Compte-rendu financier 1988
- 18° - Rapports des Commissaires aux comptes
- 19° - Nomination des nouveaux commissaires aux Comptes
- 20° - Projet de budget 1989
- 21° - Jeux de la Francophonie.

Tous ces points ont fait l'objet d'échanges de vue, de décisions et de recommandations dont les principaux éléments sont repris ci-après :

1°) Formation du Bureau

- Le Bureau est constitué comme suit :

- Président : Monsieur DJIBRINE HISSEINE GREINKY, Ministre tchadien de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
- 1er Vice-Président : Monsieur Antoine GAMBY, Haut-Commissaire Centrafricain à la Jeunesse et aux Sports.
- 2e Vice-Président : Monsieur Roland BEAULIEU, Ministre Canadien (Nouveau-Brunswick) du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine.
- Rapporteur Général : Monsieur Abdoulaye MAKHTAR DIOP, Ministre Sénégalais de la Jeunesse et des Sports.

.../...

2°) Communications des Ministres et Chefs de
délégation.

Presque toutes les délégations présentes ont fait une Communication. Celle de la délégation rwandaise est reprise en annexe. Il est à noter que la délégation française a signalé dans son intervention que la France était bien disposée à aider les pays qui en feraient la demande pour le transport des participants aux jeux de la Francophonie prévus au Maroc (Casablanca et Rabat) en juillet 1989. Monsieur Jean Charest, Ministre d'Etat Canadien à la Jeunesse, Ministre de la condition Physique et du Sport amateur, Président sortant de la CONFEJES dans sa communication a mis également beaucoup d'accent sur ces jeux en lançant un appel pour une participation massive à ces jeux. Vu que seuls 26 pays ont jusqu'à présent confirmé leur participation, il a fait remarquer qu'il faudrait au moins 30 pays pour leur réussite. Le Ministre canadien a promis qu'en ce qui concerne les bourses de formation, le Canada allait augmenter sa contribution financière dans ce domaine.

Les autres communications portaient essentiellement sur les points inscrits à l'ordre du jour. Nous y reviendrons en abordant ces points.

3°) Accueil des prochaines sessions.

Les prochaines sessions se tiendront dans les pays suivants sous réserve de confirmation d'usage :

1990 en République Centrafricaine
1991 au Madagascar
1992 en France.

4°) Alimentation du Fonds Commun.

La liste des pays ayant annoncé leurs contributions est reprise ci-après :

- Communauté Française de Belgique	: 3.500.000 F CFA
- Cameroun	: 2.000.000 F CFA
	: 80.000 \$ CDN

.../...

- Canada/Québec	: 20.000 \$ CDN
- Canada/Nouveau-Brunswick	: 5.000 \$ CDN
- Canada/Ontario	: 5.000 \$ CDN
- Congo	: 1.000.000 F CFA
- Cote d'Ivoire	: 3.000.000 F CFA
- Djibouti	: 1.000.000 F CFA
- France	: 20.000.000 F CFA
- Gabon	: 2.000.000 F CFA
- Guinée - Conakry	: 1.000.000 F CFA
- Ile Maurice	: 1.000.000 F CFA
- Sénégal	: 1.000.000 F CFA
- Tchad	: 1.000.000 F CFA
- Togo	: 1.000.000 F CFA.

Les pays qui n'ont pas fait d'annonce au cours de la réunion peuvent le faire au cours de l'année.

Etant donné que la délégation rwandaise n'avait aucune instruction sur ce point, il est souhaité qu'ultérieurement cette contribution puisse se faire comme par le passé afin de souligner notre intérêt pour les activités de la CONFEJES.

5°) Nomination au Secrétariat Général de la
CONFEJES.

L'on se souviendra que lors de la session tenue à Ouagadougou (Burkina-Faso), 2 postes avaient été créés, à savoir celui de Chef de Division Jeunesse et celui de Chef de Division EPS. Ils devaient être occupés respectivement par le Togo (EPS) et par le Niger (Jeunesse). Vu que jusqu'à présent, aucun de ces postes n'est encore pourvu, il a été décidé de récupérer le poste de celui de la division Jeunesse suite au désistement du Niger. Par contre, le Ministre Togolais de la Jeunesse et des Sports a déclaré que celui de la division EPS allait être occupé incessamment. La Conférence a pris acte de cette déclaration mais elle a décidé de récupérer également ce poste si il n'était pas pourvu dans un délai de trois mois.

6°) Coopération de la CONFEJES avec des organismes internationaux.

Si cette coopération est réelle avec l'ACCT qui appuie financièrement et techniquement la CONFEJES, il
.../...

n'en est pas de même avec les autres partenaires tels que le CSSA, la CMJS/CEDEAO et l'UNESCO.

Aussi la Conférence a-t-elle demandé au Secrétariat Général de la CONFEJES de poursuivre des contacts avec ces organismes qui par ailleurs se consacrent aux activités similaires afin de renforcer leurs liens de collaboration.

7°) La CONFEJES et le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Pays ayant en commun l'usage du français.

Il est à rappeler que lors du dernier sommet de la Francophonie, il avait été envisagé de fusionner voire de centraliser les organismes francophones. Ainsi certains avaient même suggéré de rattacher la CONFEJES à l'ACCT. La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports estime quant à elle que la CONFEJES est une structure opérationnelle efficace dont l'autonomie vis-à-vis d'autres organismes de la famille francophone est utile pour poursuivre et renforcer son programme d'activités. Il a été recommandé que lors du prochain sommet de la Francophonie il soit plutôt envisagé de renforcer la complémentarité et la coopération entre les diverses institutions de façon décentralisée.

8°) - Programme des bourses canadiennes.

Comme l'avait signalé, le Ministre Canadien de la Jeunesse, de la Condition Physique et du Sport Amateur, ces bourses vont être augmentées au cours du prochain exercice. Le Rwanda bénéficie actuellement de 5 bourses en EPS dont 2 étudiants en professoral EPS vont terminer cette année. La délégation rwandaise dans sa communication avait mis un accent particulier sur la formation des cadres aussi bien dans le domaine sportif que dans celui de la Jeunesse. Cet appel a été entendu puisque les responsables de ce programme nous ont promis de prendre en considération nos requêtes. Mais pour mieux justifier nos candidatures, il faudra les accompagner d'une note indiquant nos besoins en matière de formation.

.../...

Dans les prochaines requêtes, il est suggéré de former des formateurs en prévision de la création de l'Institut supérieur de la Jeunesse et des Sports ainsi que la formation des cadres de la Jeunesse (Conseillers et inspecteurs notamment).

Il est à noter dans cet ordre d'idées que la Commission Consultative Permanente (élargie) sur la formation des cadres supérieurs recommande notamment de renforcer le niveau de formation jusqu'au doctorat en vue de préparer ces étudiants au professorat dans les Instituts Supérieurs et pour former des formateurs à tous les niveaux. A ce propos, notre pays peut prétendre à plus de bourses car selon l'un des critères retenus dans la sélection des candidats, les pays qui n'ont pas de centre de formation seront privilégiés!

9°) - Mise en oeuvre du projet entrepreneuriat.

Il convient de rappeler que le Rwanda est l'un des trois premiers pays retenus pour l'opération pilote jeunesse entrepreneuriat. Pour cette année, un fonds est prévu par la CONFEJES pour la mise en place des clubs entrepreneuriat".

Le Sénégal est l'Ile Maurice qui sont les 2 autres" pays retenus ont déjà informé le Secrétariat Général de la CONFEJES que ces clubs allaient être mis en place dès janvier de cette année. La délégation rwandaise dans sa communication a déclaré que ces clubs de jeunes entrepreneurs étaient prévus pour le mois de mars après une campagne de sensibilisation actuellement en cours. Par ailleurs, le Séminaire national sur ce projet prévu dans le courant de cette année, pour échanger des idées sur les actions à mener a obtenu le financement lors de la présente session.

Etant donné que certains bailleurs de fonds dont notamment le Canada s'intéressent à ce projet, il est souhaitable que toutes les dispositions soient prises pour démarrer rapidement avec les premiers clubs de jeunes. C'est pourquoi le Séminaire prévu sur "la Jeunesse entrepreneuriat" au mois de mars 1989 devrait coïncider avec la mise en place des clubs d'entrepreneuriat.

.../...

- 10°) - Plan triennal de la Jeunesse et mécanismes d'appui à l'insertion des jeunes dans les circuits de production.
-

Suite à une décision antérieure de la CONFEJES, un groupe de travail avait été constitué pour élaborer un plan triennal d'action en faveur de la jeunesse. Au cours de la présente session ce groupe de travail a déposé son rapport qui a été adopté par la Conférence. Ce rapport comporte trois parties suivantes:

- a) - la problématique des projets et des méthodes de travail utilisées.
- b) - propositions d'une nouvelle structuration du secteur jeunesse et amélioration des outils techniques
- c) - plan triennal 1990 - 1992 de la jeunesse.

Afin de mieux approfondir les actions à réaliser, la Conférence a créé une commission de réflexion sur les problèmes de la Jeunesse dans les pays en développement. La même Commission aura à préparer les thèmes d'étude de la prochaine session et l'annualisation des actions prévues dans le plan triennal.

Au cours de la communication de la délégation rwandaise, il a été fait remarquer que des réflexions sont à mener non seulement sur les problèmes des jeunes mais aussi sur les programmes de leur promotion. Aussi les mécanismes d'insertion des jeunes dans les circuits de production doivent-ils s'accompagner d'un programme de leur mise en place dans nos pays avec le concours technique et financier des organismes internationaux de coopération.

- 11°) - Problématique du Sport d'élite dans les pays en voie de développement.
-

Ce thème à l'instar des mécanismes d'appui en faveur des jeunes avait été confié pour examen à un groupe d'experts. Celui-ci devait présenter sur rapport à la 19e session de la CONFEJES.

La Conférence a adopté le rapport de ce groupe de travail et les principes qui y sont contenus.

Le document soumis à la Conférence comporte une stratégie de développement du sport de haut niveau dans les pays en développement membres de la CONFEJES et un ^{plan} quadriennal d'actions à intégrer dans le plan de la CONFEJES.

Parmi les principales actions retenues, il importe de citer les suivantes : - la poursuite des dossiers EPS à l'école primaire et l'encadrement de la pratique sportive

- la tenue d'une réunion de concertation avec les Fédérations Internationales et les Confédérations Africaines pour la mise sur pied des centres régionaux de préparation des athlètes de haut niveau.
- l'organisation des compétitions chez les jeunes
- la tenue d'un séminaire de formation sur les méthodes de recherche de nouvelles sources de financement pour le développement du sport de haut niveau, susceptibles de pallier le désengagement progressif du budget de l'Etat
- la mise sur pied de centres d'entraînement intensif des athlètes en vue de les préparer aux compétitions internationales telles que les jeux olympiques, les jeux africains ou les jeux de la francophonie. Il est par ailleurs prévu d'étudier les modalités de rassemblement des meilleurs sportifs seniors et espoirs dans un "CLUB CONFEJES".

Dans sa communication, la délégation rwandaise a insisté pour que ces centres d'entraînement soient rapidement identifiés et préparés à accueillir les sportifs venant des pays comme le notre qui n'en disposent pas.

12°) - Choix des thèmes d'étude de la
XXe Session.

La Conférence a retenu les thèmes suivants pour Bangui :

- a) En Sport : Evaluation, détection et sélection des jeunes talents : "définition et mise en oeuvre d'une action commune à l'ensemble des pays membres de la CONFEJES".

.../...

Il s'agit de préparer un programme de formation et d'entraînement partant de sélection des jeunes ruraux ou à l'école, car pour avoir des sportifs de niveau international, il faut détecter dès le jeune âge ceux qui sont doués. Ce programme complète celui retenu pour la présente session qui porte sur le développement de sport d'élite lié à l'encadrement de la pratique sportive à tous les niveaux.

En matière de jeunesse, le thème retenu porte sur la préparation à la planification 1990 - 91 - 92 en réalisant une enquête comparative sur les politiques d'insertion et de formation des jeunes. Cette étude va faciliter l'élaboration d'un plan triennal CONFESJES en faveur de la Jeunesse compte tenu des réalités et de l'expérience de chaque pays membre. Ce plan d'actions doit servir par ailleurs à orienter le choix des projets financés dans le cadre de la CONFESJES.

13 °) - Projets retenus pour financement dans le cadre du programme 1989.

44 projets ont été retenus avec un financement variant en moyenne de 1.000.000 à 5.000.000 F CFA. par projet.

La sélection de ces projets a été faite sur base des critères suivants : - Les projets soumis à temps avant la session (au moins 1 mois avant la réunion des experts)

- les pays ayant rempli leurs obligations notamment au niveau des justificatifs financiers des subventions déjà accordées par la CONFESJES.

En ce qui concerne les projets nationaux et régional intéressant notre pays, il importe de signaler des suivants :

a - le projet jeunesse entrepreneuriat. Il s'agit de l'organisation d'un séminaire national sur l'entrepreneuriat des jeunes qui va regrouper des cadres nationaux et des représentants d'organisation s'occupant de la promotion des projets productifs et les jeunes ayant un esprit d'entreprise en vue de mettre en place les structures et les mécanismes nationaux d'appui aux jeunes entrepreneurs. Ce séminaire devrait se tenir au mois de mars 1989 et pourrait coïncider avec le démarrage des premiers clubs " entrepreneuriat " de la Jeunesse.

Le financement obtenu dans le cadre de la CONFESJES est de 2.500.000 F CFA, montant accordé respectivement par la Communauté Française de Belgique et l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI).

b. Séminaire des responsables de la Jeunesse des pays membres de la CEPGL.

Il s'agit d'une troisième rencontre qui va regrouper les responsables nationaux et régionaux chargés de l'encadrement de la jeunesse en vue d'échanger leurs expériences et d'amorcer une coopération entre les trois pays membres de la CEPGL dans le domaine de formation et d'insertion des jeunes dans le développement économique et socio-culturel. Sa tenue est prévue en Avril ou en septembre 1989 selon les disponibilités de différents participants.

Le séminaire sera financé pour un montant de 2.880.000 F CFA par la Communauté Française de Belgique, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) et le Secrétariat d'Etat Français à la Jeunesse et aux Sports.

c. L'expérimentation et l'évaluation des programmes d'éducation physique à l'école élémentaire.

Ce projet commencé en 1988 sur financement CONFESJES va se poursuivre et être évalué dans le courant de cette année : Trois experts seront financés par le Québec pour l'évaluation.

Dans le cadre régional (CEPGL), un stage de perfectionnement des agents administratifs des fédérations sportives sera organisé au Burundi avec la participation des délégués rwandais et Zaïrois. Bien que ce projet ne soit pas considéré comme le nôtre, le Rwanda pourra néanmoins profiter de cette formation. Ce stage est financé par l'ACDT et la province canadienne d'Ontario pour 3.705.000 F CFA.

Aussi bien à la réunion des experts qu'à la session ministérielle, la délégation rwandaise a essayé de défendre les autres projets soumis par le Gouvernement dans le domaine des sports, à savoir: l'étude et la pratique des jeux traditionnels, le stage d'entraînement en boxe et en karaté.

Malheureusement, aucun bailleur de fonds n'a pu s'intéresser à ces projets car ils n'entraient pas dans le champ habituel d'intervention de la CONFESJES. Par ailleurs, le système de répartition équitable des projets entre les pays membres de la CONFESJES ne permettait pas de financer au cours du même exercice budgétaire plus de trois projets par pays.

Cependant, vu que le Canada s'est engagé à augmenter son financement de bourses, il y aura lieu d'insister pour avoir plus de bourses en EPS surtout en prévision de la préparation des formateurs pour notre Institut Supérieur d'EPS en gestation. Les contacts officieux engagés en marge de la réunion auprès des responsables de la gestion de ces bourses sont prometteurs.

En outre, notre pays pourra bénéficier d'autres programmes dépassant le cadre national ou régional. Il s'agit notamment du programme "Entreprenariat Jeunesse piloté par le Québec pour lequel des bourses sont prévues pour lancer les activités des jeunes entrepreneurs à concurrence de 25.000 F français par bourse. Le Canada (ACDI et Québec), la Communauté Française de Belgique, l'ACCT et le Fonds commun vont débloquer 27.800.000 F CFA pour soutenir ce programme au Sénégal, en Ile Maurice et au Rwanda sous la supervision d'un expert financé par le Québec.

Un séminaire international sur l'encadrement des jeunes déscolarisés en zones urbaines est également prévu en République de Côte-d'Ivoire avec la participation d'un expert français. Le Rwanda pourra y envoyer un participant. Le financement sera réalisé par la Coopération Française (FAC et Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports) et le Fonds Commun pour un montant de 9.875.000 F CFA.

14°) - Jeux de la Francophonie.

Il importe de rappeler que l'organisation de ces premiers jeux de la Francophonie avait été confiée à la CONFESJES par le dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français.

Pour leur préparation, il fut mis en place lors de la 18e session de la CONFESJES un Comité International des Jeux de la Francophonie dont le Rwanda est membre.

Le Maroc, pays hôte de ces jeux du 8 au 22 juillet 1989 a créé de son côté un Comité National des jeux de la Francophonie dont des représentants étaient à Ndjamenà pour faire le point des préparatifs à la session de la CONFESJES. .../...

Actuellement 28 pays dont le Rwanda sur 40 invités ont déjà annoncé leur participation à ces jeux. Ceux qui n'ont pas encore répondu ont été priés de le faire le plus vite possible pour préparer l'accueil. Par ailleurs, il a été demandé aux pays concernés d'indiquer incessamment le nombre des participants et leurs fonction afin d'évaluer les possibilités de logements et de transports. A titre d'information, il a été signalé au cours d'une réunion spéciale du Comité International des jeux que les organisateurs à savoir le Comité National des Jeux de la Francophonie prendront en charge les frais de séjour pour une seule personnalité officielle (V.I.P.). Quant aux sportifs et aux artistes, ils seront également pris en charge par les organisateurs mais chaque pays versera une cotisation variable selon le nombre des participants. Des documents expliquant les modalités de participation et les règles de ces jeux ont été distribués à tous les pays membres de la CONFEJES pour préciser les engagements respectifs de tous les intervenants dans les jeux.

Au cours des débats, le problème de transport des participants a été évoqué. Il a été demandé aux pays intéressés de négocier avec des compagnies aériennes telles que la "Royal Air Maroc" ou Air France un tarif réduit. En outre le Secrétaire d'Etat français à la Jeunesse et aux Sports a signalé que la France était bien disposée à aider les pays qui lui soumettraient une requête pour la prise en charge des frais de transport. Pour les prochains jeux de la Francophonie qui auront lieu tous les 4 ans, les villes canadiennes de Hull (Québec) et d'Ottawa (Ontario) ont posé leur candidature pour 1993 sous réserve de l'Accord Officiel du Gouvernement Fédéral Canadien.

Vu que ces jeux se tiennent cette année dans un pays du Sud, beaucoup de participants trouvaient normal que les prochains aient lieu dans un pays du Nord suivant le principe de rotation mais il restera à résoudre le moment venu le transport des participants.

Suite aux informations recueillies sur les préparatifs de ces jeux, il semble que toutes les dispositions sont déjà prises par le Comité International des jeux de la Francophonie et par le Comité National de ces jeux, la balle est maintenant dans le camp des pays invités pour verser leurs cotisations et donner des indications sur le niveau de leur participation. Par ailleurs tous les pays membres ont été invités à sensibiliser le public par l'entremise des mass-médias (presse écrite et parlée) et à préparer les sportifs et les artistes retenus pour la participation à ces jeux.

Après avoir esquissé les grandes lignes des principaux points inscrits à l'ordre du jour et résumé les débats sur ces sujets,

Il convient de faire remarquer que dans l'ensemble, la session s'est déroulé dans une ambiance de sérieux et dans un souci d'aboutir à des résultats concrets comme en témoigne le programme d'actions concrètes et de thèmes de réflexions étudiés.

III. Conclusions.

Les éléments tangibles qui se dégagent des différents sujets abordés peuvent se résumer comme suit :

Les débats se sont concentrés essentiellement sur la programmation des projets nationaux, régionaux et internationaux à réaliser en 1989 dans le cadre de la CONFEJES, les programmes des bourses canadiennes et sur les Jeux de la Francophonie. Tous ces domaines intéressent particulièrement notre Pays en tant que partie prenante dans ces activités. Ainsi, au moment où notre jeunesse veut s'intégrer davantage dans les circuits de production, tout appui financier ou technique et les échanges d'expériences avec d'autres pays constituent des apports enrichissants. S'agissant des compétitions sportives et artistiques internationales, la participation des sportifs et des artistes rwandais ne peut qu'améliorer leur niveau, car comme le faisaient remarquer des participants à la Conférence, les athlètes d'expression française sont en retard sur leurs frères d'expression anglaise parce que ces derniers ont beaucoup plus d'occasions de se perfectionner et d'améliorer leurs performances à l'occasion des Jeux du Commonwealth.

En ce qui concerne la formation des cadres sportifs et de la Jeunesse, vu qu'il n'existe pas encore au Rwanda d'institut spécialisé dans ces domaines, notre pays pourrait bénéficier davantage du programme de bourses canadiennes surtout que nos partenaires sont tout à fait disposés à examiner favorablement nos requêtes pour autant qu'elles soient bien justifiées.

L'encadrement de la pratique sportive et de la Jeunesse de l'échelon communal à l'échelon préfectoral et national ainsi que l'adaptation de la formation à chaque groupe-cible tel que la Jeunesse scolarisée ou non scolarisée ne peuvent se réaliser que si la formation des cadres compétents et motivés est effective. Il en est de même des échanges d'expériences dans les métiers innovateurs pour les jeunes et dans leur organisation dans des systèmes de type jeunesse entrepreneuriat.

Il est heureux que le Rwanda ait été retenu parmi les trois pays d'expérience-pilote en matière d'insertion des jeunes dans les circuits de production. Les pays comme le Canada soutiennent fermement ce projet et ils se sont engagés à appuyer techniquement et financièrement de tels programmes sans passer par les voies habituelles de négociations bilatérales, ce qui fait que ce programme est financé en plus des allocations réservées à notre pays.

Au vu de ces résultats, il est permis de dire que la 19e Session de la CONFESJES a abouti à un renforcement de la Coopération entre pays membres et à diversifier les relations entre eux.

A N N E X E

COMMUNICATION DE LA DELEGATION
RWANDAISE

MONSIEUR LE PRESIDENT,
EXCELLENCES MESSIEURS LES MINISTRES
ET CHEFS DE DELEGATION,
DISTINGUES DELEGUES,
MESDAMES, MESSIEURS

AU NOM DE LA DELEGATION RWANDAISE, PERMETTEZ-MOI TOUT
D'ABORD DE PRESENTER MES CHALEUREUSES FELICITATIONS A VOUS MONSIEUR
LE PRESIDENT ET AUX AUTRES MEMBRES DU BUREAU POUR VOTRE BRILLANTE
ELECTION A LA DIRECTION DE NOS DEBATS.

LA DELEGATION RWANDAISE VOUDRAIT PAR AILLEURS EXPRIMER
SES VIFS ET SINCERES REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE
FRERE TCHADIEN POUR L'ACCUEIL TRES CHALEUREUX DONT ELLE A ETE
L'OBJET DEPUIS SON ARRIVEE EN CETTE TERRE HOSPITALIERE DU TCHAD.

NOS REMERCIEMENTS S'ADRESSENT EGALEMENT AU PRESIDENT
SORTANT, AU SECRETARIAT DE LA CONFEJES ET AU COMITE D'ORGANISATION
DE LA CONFEJES POUR LA BONNE PREPARATION DES TRAVAUX DES PRESENTES
ASSISES.

NOTRE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATEUR
AURAIT BIEN VOULU PARTICIPER PERSONNELLEMENT A CETTE SESSION MAIS
POUR DES RAISONS INDEPENDANTES DE SA VOLONTE, IL A ETE RETENU.
AUSSI NOUS A-T-IL CHARGE DE PRESENTER SES REGRETS DE NE PAS ETRE
PARMI VOUS AUJOURD'HUI. TOUTEFOIS, IL VOUS ASSURE DE SA SOLIDARITE
POUR LA MISE EN OEUVRE DES DECISIONS ET DES RECOMMANDATIONS QUI
SERONT PRISES AU COURS DE L'ACTUELLE SESSION.

S'AGISSANT DES PRINCIPAUX POINTS INSCRITS A L'ORDRE
DU JOUR DE LA CONFERENCE, LA DELEGATION RWANDAISE AIMERAIT ATTIRER
UNE ATTENTION PARTICULIERE DE L'AUGUSTE ASSEMBLEE SUR LES ELEMENTS
SUIVANTS, A SAVOIR:

I. - EN MATIERE DE LA JEUNESSE

LE RWANDA S'INTERESSE NOTAMMENT AUX PROGRAMMES SUIVANTS:

- JEUNESSE ENTREPRENARIAT
- LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION DES JEUNES
AUX POTENTIALITES EXISTANTES

- LES REFLEXIONS SUR LES PROBLEMES DE LA JEUNESSE
- LA FORMATION DES FORMATEURS

- 1/ S'AGISSANT DU PROJET "JEUNESSE ENTREPRENARIAT", LE RWANDA REMERCIE LES PAYS ET ORGANISMES AMIS QUI SOUTIENNENT FINANCIEREMENT ET TECHNIQUEMENT CE PROJET. MON PAYS POUR SA PART N'EPARGNERA AUCUN EFFORT POUR SA REUSSITE. D'ORES ET DEJA NOUS AVONS COMMENCE A SENSIBILISER LES JEUNES POUR LA CONSTITUTION DES CLUBS ENTREPRENARIAT DONT LES PREMIERS SERONT MIS EN PLACE EN MARS 1989.

- 2/ EN CE QUI CONCERNE LA MISE SUR PIED DES STRUCTURES DE REFLEXIONS SUR LES PROBLEMES DES JEUNES DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, IL EST SOUHAITE D'ECHANGER DES IDEES NON SEULEMENT SUR LES PROBLEMES MAIS AUSSI SUR LES PROGRAMMES DE PROMOTION DE CES JEUNES.

- 3/ POUR CE QUI EST DE LA SENSIBILISATION ET DES INFORMATIONS DES JEUNES AUX POTENTIALITES EXISTANTES, LE RWANDA VIENT D'EFFECTUER UN INVENTAIRE DES ACTIVITES PRODUCTIVES EN FAVEUR DES JEUNES. NOUS SOUHAITONS QU'ENTRE PAYS MEMBRES DE LA CONFEJES, IL Y AIT DES ECHANGES D'EXPERIENCES EN MATIERE DE PROJETS INNOVATEURS NOTAMMENT DANS LE SECTEUR ARTISANAL.

- 4/ DANS LE DOMAINE DE FORMATION DES FORMATEURS, VU QUE MON PAYS NE DISPOSE PAS DE CENTRES DE FORMATION SPECIALISES DANS CE SECTEUR, IL EST SOUHAITE QUE LES PAYS DISPOSANT DE PLUS DE MOYENS PUISSENT EPAULER CEUX QUI N'EN ONT PAS EN FOURNISSANT PLUS DE BOURSES ET EN ACCUEILLANT PLUS D'ETUDIANTS ET DE STAGIAIRES, CONSEILLERS ET INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

II - EN MATIERE DE SPORT

LE RWANDA S'INTERESSE PLUS PARTICULIEREMENT AUX PROGRAMMES SUIVANTS:

- JEUX DE LA FRANCOPHONIE
- EPS A L'ECOLE PRIMAIRE
- ENCADREMENT DANS LA PRATIQUE SPORTIVE
- FORMATION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU.

- 1/ S'AGISSANT DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE, LE RWANDA AFFIRME SON INTENTION DE PARTICIPER A CES JEUX ET TOUTES LES DISPOSITIONS VIENNENT D'ETRE PRISES EN VUE DE REPOUDRE POSITIVEMENT A L'INVITATION QUI LUI A ETE FAITE. IL SE PREPARE ACTIVEMENT POUR CES JEUX EN COLLABORATION AVEC SES VOISINS MEMBRES DE LA ZONE 4 QU'IL REPRESENTE DANS LA PREPARATION DE CES JEUX.
- 2/ L'EXPERIENCE MENE EN 1988 EN MATIERE D'EPS A L'ECOLE PRIMAIRE EST JUGEE SATISFAISANTE DANS MON PAYS. AUSSI EST-IL SOUHAITE QUE CETTE EXPERIENCE PUISSE SE POURSUIVRE ET SE RENFORCER DANS LES ANNEES A VENIR.
- 3/ POUR L'ENCADREMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE, DES BESOINS IMMENSES SE FONT SENTIR DANS MON PAYS POUR COUVRIR TOUTES LES COMMUNES RWANDAISES. BIEN QU'IL SOIT ENVISAGE DE CREER UN INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS LORSQUE LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS SERONT REUNIS, NOUS COMPTONS ENCORE POUR LE MOMENT SUR L'APPUI DES PAYS ET ORGANISMES AMIS POUR LA FORMATION DES ENCADREURS DU SPORT. AUSSI, VOUDRIONS-NOUS LANCER UN APPEL POUR L'AUGMENTATION DES BOURSES DANS CE DOMAINE.
- 4/ IL EST DE MEME DE LA FORMATION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DANS LES CENTRES D'ENTRAINEMENT INTENSIF. VU L'IMMINENCE DE CERTAINES ECHEANCES SPORTIVES TELLES QUE LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE ET LES JEUX OLYMPIQUES, IL IMPORTE D'IDENTIFIER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE CES CENTRES EN VUE DE LES PREPARER A ACCUEILLIR DES SPORTIFS DES PAYS QUI N'EN DISPOSENT PAS.

AVANT DE TERMINER, JE VOUDRAIS REVENIR SUR LES PROJETS DONT LA PROGRAMMATION NOUS EST SOUMISE POUR 1989. TOUT EN REITERANT LES REMERCIEMENTS AUX PAYS ET ORGANISMES AMIS QUI SOUTIENNENT FINANCIEREMENT CE PROGRAMME, MA DELEGATION VOUDRAIT DEMANDER AUX BAILLEURS DE FONDS D'ACCROITRE LEUR CONTRIBUTION EN VUE DE REPOUDRE AUX BESOINS DE NOS PAYS AFIN DE PROMOUVOIR NOS SPORTS TRADITIONNELS ET DE DEVELOPPER DES SPORTS QUI NE SONT PAS ENCORE MAITRISES CHEZ NOUS COMME LA BOXE ET LE KARATE. IL EST SOUHAITE QUE LA PRESENTE CONFERENCE DES MINISTRES RETIENNE AU MOINS UN DE NOS PROJETS PRESENTES DANS CES DOMAINES. COMME VOUS L'AUREZ CONSTATE NOS PRINCIPALES PREOCCUPATIONS PORTENT SUR LA FORMATION DES FORMATEURS, LA PROMOTION DES ACTIVITES EDUCATIVES ET PRODUCTIVES EN FAVEUR DES JEUNES, ET LE DEVELOPPEMENT DU SPORT DE MASSE.

TOUTE DECISION OU RECOMMANDATION DANS CES SECTEURS RETIENDRA
L'APPUI TOTAL ET LA PARTICIPATION ACTIVE DU RWANDA.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.

al spoes

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif lance une opération de formation des animateurs bénévoles des secteurs. Cette formation aura lieu au Chef lieu de chaque préfecture. Les agents repris ci-après sont désignés comme formateurs de ces animateurs :

- Monsieur NGOBOKA Cyriaque
- Monsieur KAYOBOKE Ferdinand
- Monsieur NDEKEZI Marcel
- Monsieur HAKIZIMANA Protais
- Monsieur NTEZIRIZAZA Symphorien
- Monsieur NIYONGOMBWA Alexis
- Mademoiselle M. KANKUBITO Annonciata
- Monsieur KAREMERA Pierre
- Monsieur BIKINDI Simon
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel
- Monsieur MBONEZA Gaspard
- Monsieur MUGEMANGANGO André
- Soeur NTUROZIRAGA Téléphore
- Monsieur NDIKUBWIMANA Jean Népomuscène.

Une réunion de mise au point des contenus retenus pour la formation des animateurs bénévoles des secteurs est organisée à leur intention les 22 et 23 Mars 1989. Elle débutera Mercredi, le 22 Mars à partir de 9H00. Elle sera présidée par le Secrétaire Général.

Les responsables dont les noms sont repris ci-après devront, pour la préparation des cours, avoir réfléchi sur les sujets comme ci-après:

- Festival de la Jeunesse : BIKINDI Simon
- La Politique du Ministère en matière de promotion des activités des jeunes : HAKIZIMANA Protais
- Organisation et animation des activités sportives et de loisirs : TWAGIRAYEZU Emmanuel
- Le thème de l'année : SIBOMUREMYI Ignace
- Inventaire et l'auto-emploi chez les jeunes: NDEKEZI Marcel
- Rôle et tâches de l'animateur bénévole et ses relations avec d'autres structures (Débats).

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif
NDINDILYIMANA Augustin

It Col BEM.

